



Bruxelles, le 14 novembre 2014

CM 4983/14

OJ CONS
SOC
EMPL
SAN
CONSOM

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: coreper.1@consilium.europa.eu

Tél./Fax: 0032.2.2816167/8100

Objet: 3351^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Emploi, politique sociale, santé et consommateurs)

Date: 1^{er} décembre 2014

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour

Activités non législatives

2. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

4. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux, et modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 (**Première lecture**) (*)
(Base juridique proposée par la Commission: article 114 et article 168, paragraphe 4, point c), du TFUE)
Dossier interinstitutionnel: 2012/0266 (COD)
14493/12 PHARM 71 SAN 215 MI 597 COMPET 600 CODEC 2305

et

- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (**Première lecture**) (*)
(Base juridique proposée par la Commission: article 114 et article 168, paragraphe 4, point c), du TFUE)
Dossier interinstitutionnel: 2012/0267 (COD)
– Orientation générale⁽¹⁾
14499/12 PHARM 72 SAN 216 MI 598 COMPET 599 CODEC 2312

Activités non législatives

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil [proposé par la présidence] pour les points 5 à 8)

5. Stratégie Europe 2020 - Examen à mi-parcours
– Échange de vues
6. Projet de conclusions du Conseil sur la vaccination, un outil de santé publique performant
– Adoption
15090/14 SAN 418 PHARM 84
7. Projet de conclusions du Conseil sur la sécurité des patients et la qualité des soins, y compris la prévention des infections associées aux soins et la lutte contre celles-ci ainsi que la résistance aux antimicrobiens
– Adoption
8. Projet de conclusions du Conseil sur l'innovation dans l'intérêt des patients
– Adoption

Divers

9. a) Résultats des conférences organisées au cours de la présidence italienne
 - Informations communiquées par la présidence
 - b) Ebola
 - Informations communiquées par la Commission
 - c) Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains
 - Informations communiquées par la délégation espagnole
 - d) Programme de travail de la future présidence
 - Informations communiquées par la délégation lettone
-

(*) Point sur lequel un vote peut être demandé.

(1) Lorsqu'il adopte une orientation générale après que le Parlement a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.

NB: Veuillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: confpart@consilium.europa.eu.

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.